



Engelberg, la Mecque de la ferrata : pour monter au Brunnstöckli, on a le choix entre un itinéraire facile (photo) et celui du Zittergrat, plus exigeant. Les

plus endurants enchaîneront avec le Rigidalsteig. Au fond de la vallée, sur la Fürenwand, on trouve un parcours à caractère sportif alors que celui du Grau-

stock, au-dessus du col du Jochpass, est plus alpin. En face, dans la paroi sud du Tittlis, l'ancienne via ferrata n'est plus praticable

Karl Schuler (g.) et Sepp Walker après l'ascension du Rigidalstock par la via ferrata



Des câbles sur les montagnes

Forum sur les via ferrata à Engelberg

Les via ferrata sont un parfait exemple du conflit entre l'utilisation et la protection de l'espace alpin. Un forum organisé par le CAS a permis d'aborder tous les aspects de la question et d'élaborer une charte au terme d'une longue discussion.

Les via ferrata font de nombreux adeptes dans les sections, qui leur accordent une place de choix dans leurs programmes de courses. En tant qu'association de sports de montagne, le CAS utilise de fait le paysage alpin ; en tant qu'organisation reconnue de protection de l'environnement, il entend également le protéger. C'est pourquoi il considère l'explosion actuelle du nombre des via ferrata avec des sentiments mitigés. D'une part, de nombreux membres et sections souhaitent qu'on construise plus de via ferrata et le CAS s'engage à soutenir l'économie des régions de montagne. D'autre part, les membres du club veulent voir en haute montagne une nature vierge et sauvage, libre de toute intervention humaine ; ils demandent que les développe-

ments indispensables soient limités et contrôlés, surtout pour ce qui est des infrastructures nouvelles.

Le CAS et les via ferrata

Le groupe de travail « Ouverture des voies et rénovation de l'équipement », mis sur pied par le Comité central, a présenté des directives en 2004. Celles-ci ont été adoptées par le Comité central et la Conférence des présidents.

Pour les via ferrata, ses conclusions sont les suivantes : oui aux via ferrata – mais avec des réserves. Le CAS considère que les via ferrata font partie de l'offre en sports de montagne. Le Comité central ne s'engage toutefois pas activement en faveur de l'ouverture de telles voies. Il demande une certaine modération en la matière et le respect de ses directives concernant la protection de l'environnement. Dans ce cadre, chaque section peut décider de son engagement.

Les directives en matière d'environnement mettent en exergue le fait que la nature sauvage des régions de haute montagne est d'une grande valeur et qu'elle ne peut être altérée par des installations techniques.

Une charte en dix points

Le CAS n'est que l'une des nombreuses organisations et corporations actives dans les Alpes. En organisant un forum

sur le thème des via ferrata, le CAS souhaitait permettre aux opinions et aux intérêts les plus divers de s'exprimer. L'objectif était de promouvoir un dialogue direct pour formuler le plus possible de positions communes et aborder ouvertement les divergences d'opinion.

Le résultat du forum d'Engelberg est une charte en dix points basée sur un consensus de tous les milieux représentés. Elle présente des recommandations et pose des conditions pour le développement des via ferrata à l'avenir. Ses auteurs voient dans les via ferrata un atout important pour le tourisme estival. Les voies doivent cependant être aménagées avec retenue, dans le respect de la nature et dans le cadre de concepts touristiques régionaux, en évitant autant que possible les régions de haute montagne restées vierges de toute installation. Par le biais d'une procédure de consultation, le CAS entend récolter un large soutien en faveur des principes formulés dans la charte. Ensuite, il la communiquera aux autorités et aux milieux concernés pour qu'elle serve de ligne directrice dans la planification et l'évaluation des nouveaux projets. ▀

Jürg Meyer, préposé à l'Environnement (trad.)